

Problèmes relatifs à l'habitat et aux conditions d'existence, la troisième difficulté des habitants des villes chinoises :

La rénovation des logements dans une société vieillissante

« Le logement à l'âge de la retraite : l'ascenseur supprime l'isolement des « îlots abandonnés » en ville »

source : « Xinmin zhoukan », *Xinmin weekly* , numéro 24, année 2007

Résumé : A Shanghai, ville qui la première a connu le vieillissement de la société chinoise, le besoin en logements adaptés aux personnes retraitées augmente visiblement. La part des personnes âgées qui choisissent de vivre dans un logement privé à l'âge de la retraite représente 95,8%, ce qui signifie que la grande majorité des personnes âgées dans les grandes villes choisissent de vivre leur retraite à la maison. Dès 2005, une enquête intitulée « suivi de la situation et des aspirations des personnes âgées à Shanghai » révélait que pour les 69,9% de personnes âgées vivant en agglomération et habitant un immeuble à plusieurs étages, l'activité la plus pénible parmi un choix de dix activités quotidiennes habituelles était la montée et la descente des escaliers. Or, on compte plusieurs dizaines de milliers de ces vieux immeubles d'Etat à Shanghai. Ces barres à l'aspect délabré et peu fonctionnelles ont été construites entre les années 70 et le début des années 90, quand pour pallier les régulières pénuries de logements à Shanghai, on a construit ces bâtiments à étages qui ressemblent à des boîtes d'allumettes posées les unes sur les autres. Ainsi, le franchissement de l'escalier est devenu pour les personnes âgées une difficulté quotidienne.

En avril 2007, le Bureau d'Etat du contrôle des ressources foncières et immobilières de la ville de Shanghai a de nouveau étudié la faisabilité du projet d'installation d'ascenseurs dans les immeubles à plusieurs étages. En réalité, dès 1999, la municipalité de Shanghai avait déjà commencé à rendre ces bâtiments plus fonctionnels et à en améliorer l'aspect extérieur, et certains de ces bâtiments étaient devenus des projets-pilotes. Mais parce que cela représentait un investissement conséquent pour les pouvoirs publics et que les résidents parvenaient difficilement à trouver un accord, les travaux des bâtiments pilotes une fois terminés n'ont pas été étendus aux autres bâtiments. En conséquence, cette fois-ci, la nouvelle entreprise devra se baser sur l'expérience vécue et les leçons apprises du passé.

Parmi ces écueils, le plus important semble être la conciliation des intérêts et antagonismes entre les pouvoirs publics, les comités des quartiers, les conseils de copropriétaires, les syndics de copropriété et certains résidents. La rénovation des vieux quartiers urbains amenée par le vieillissement de la population pourrait alors devenir l'occasion de développer la notion de concertation démocratique parmi les habitants des quartiers résidentiels des villes. Un « kit expérimental » de conciliation des divergences et d'expression de la volonté générale ?

[Fin]

« Le logement à l'âge de la retraite : l'ascenseur supprime l'isolement des 'îlots abandonnés' en ville », « Xinmin zhoukan », *Xinmin weekly*, numéro 24, année 2007



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>